

france3-regions.franceinfo.fr

Un enfant renversé devant son collège par une voiture : la sécurité bientôt renforcée ?

Boris Letondeur

3-4 minutes

Un jeune collégien a été renversé devant son établissement scolaire à Alençon (Orne), mercredi 18 mars 2026. Une voiture l'a percuté alors qu'il traversait la route pour rejoindre son collège.

Il était 8h02 précisément lorsque les pompiers ont été prévenus d'un accident sur l'avenue de Koutiala, à Alençon, en face du collège Jean-Racine. Un élève de 11 ans a été renversé par une voiture alors qu'il traversait la route pour accéder à l'établissement. Le véhicule circulait dans le sens boulevard Duchamp-rue du Général Leclerc.

Le jeune collégien a été légèrement blessé. Par précaution, il a été transporté au centre hospitalier d'Alençon. L'automobiliste, choquée par la collision, a aussi été pris en charge par les secours. Au total, 10 sapeurs pompiers sont intervenus sur l'accident.

"Le soleil, qui aurait sensiblement réduit la visibilité de l'automobiliste, éblouie, pourrait être en cause", précise le Conseil départemental de l'Orne dans un communiqué. Plusieurs agents de la collectivité se sont rendus sur place pour *"analyser les circonstances précises de l'accident et évaluer l'efficacité des différents dispositifs de protection et de signalisation mis en place depuis la récente ouverture du nouveau collège"*.

Après trois ans de travaux pour reconstruire et rénover l'établissement, les 457 élèves du collège Racine ont pris possession des lieux au tout début du mois de mars. L'accès à l'établissement a été modifié, et l'avenue Koutiala est devenue un axe d'accès très emprunté pour y pénétrer.

"Dès l'ouverture du chantier de reconstruction du collège, nous avons opté pour des équipements spécifiques sécurisant l'accès des élèves, mais l'évènement de ce matin nous conduit, dès maintenant, à étudier la possibilité de les renforcer encore", réagit Christophe de Ballore, président du conseil départemental de l'Orne.

La collectivité départementale explique que des mesures complémentaires vont être expérimentées, en lien avec la ville d'Alençon, au titre de la police de la circulation. *"Ces aménagements tests seront destinés aux piétons et aux véhicules empruntant l'avenue de Koutiala, qui est très fréquentée aux heures d'entrée et de sortie des collégiens"*.

La question de la sécurisation des abords des établissements scolaires et une véritable problématique à Alençon. Il y a deux ans, en février 2024, un lycéen de 18 ans avait été renversé devant le lycée Alain. Il avait alors été grièvement blessé.